

Journée Internationale d'opposition collective aux OGM - Subvention exceptionnelle à Franche-Comté Nature Environnement

M. CYPRIANI, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Le samedi 8 avril 2006 se tiendra la Journée Internationale d'Opposition Collective aux OGM. Le Collectif pour une Franche-Comté sans OGM, qui rassemble de nombreuses associations (Franche-Comté Nature Environnement, Interbio Franche-Comté, Gab Doubs, Syndicat des Agrobiologistes du Jura, Syndicat Bio de Haute-Saône, Confédération Paysanne, Humeur Bio, Faucheur Volontaire d'OGM, Mapiç 25...) participe à cet événement mondial et souhaite sensibiliser et mobiliser les Bisontins sur la problématique des OGM.

Pour la mise en oeuvre de cette journée, le Collectif pour une Franche-Comté sans OGM sollicite l'aide de la Ville de Besançon d'une part pour une animation place Granvelle, et d'autre part pour la réalisation de semis de variétés anciennes dans des emplacements emblématiques de la Ville.

Considérant l'engagement de la Ville de Besançon pris lors du Conseil Municipal du 7 juillet 2005 avec la motion «Pour une commune sans OGM», le Conseil Municipal est invité à :

- apporter son soutien à l'organisation de cette journée,

- se prononcer en faveur de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € à Franche-Comté Nature Environnement qui sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2006 au chapitre 65.830.6574.10810.

«M. Pascal BONNET : Je voulais dire que cette délibération relève d'une action politique et quoi qu'on en pense, on n'est pas là pour subventionner une action politique donc nous voterons contre cette délibération.

M. LE MAIRE : Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une action politique mais vous avez tout à fait le droit de voter contre».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (7 contre, 5 abstentions, groupes UMP et UDF Société Civile) décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 avril 2006.